

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 septembre 2020	N° 2020-272

Convocation du 18 septembre 2020

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, Mme Emmanuelle AJON, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCHINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO
Mme Fabienne DUMAS à M. Gwénaél LAMARQUE
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Fatiha BOZDAG
M. Guillaume MARI à Mme Delphine JAMET
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Claudine BICHET à partir de 12h20
Mme Céline PAPIN à Mme Camille CHOPLIN à partir de 12h25
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN jusqu'à 10h30
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 10h30
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Cyrille JABER à partir de 12h20

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 septembre 2020	Délibération
	Secrétariat général Direction Conseil et organisation	N° 2020-272

Prévention et lutte contre les discriminations - Promotion de l'égalité femmes/hommes - Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté 2020 - Appel à projets - Subvention - Décision - Autorisation

Monsieur Jean-François EGRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole est engagée depuis plusieurs années dans la promotion de l'égalité femmes/hommes, de la diversité et dans la lutte contre les discriminations. Le 30 novembre 2018, les élus ont adopté le Plan métropolitain de prévention et de lutte contre les discriminations, lequel prévoit, dans son 4ème axe, que la Métropole puisse participer à l'organisation d'évènements collectifs sur ces thématiques avec les communes.

Ainsi, elle participe depuis 2017 à la Quinzaine de l'Egalité, de la Diversité et de la Citoyenneté, pilotée par la Ville de Bordeaux.

1 - Présentation

La Quinzaine de l'Egalité, Diversité et Citoyenneté est un évènement de programmation culturelle, citoyenne et sportive sur deux semaines, ayant pour objet la promotion de l'égalité, de la diversité et du bien vivre ensemble. Les projets présentés peuvent prendre des formats très différents : spectacles vivants, expositions, films documentaires, performances, outils pédagogiques... ou autres concepts originaux.

Cet évènement, initié par la ville de Bordeaux en 2014 est devenu intercommunal en 2016. Chaque année, de nouvelles communes de l'agglomération se joignent à l'évènement. Ainsi, en 2019, la Quinzaine de l'égalité regroupait 16 communes et Bordeaux Métropole.

Pour la session 2020, qui aura lieu du 19 novembre au 4 décembre 2020, Bordeaux Métropole dispose d'un budget de 40.000 euros.

Un appel à projets a été lancé du 20 mai au 3 juillet 2020 qui concernait uniquement les communes (et non plus les associations comme dans les deux éditions précédentes), lesquelles devaient présenter :

- soit une programmation communale,
- soit une programmation construite à partir d'actions proposées par les associations de leur territoire,
- soit une programmation mixte composée d'actions communales et d'actions associatives.

13 dossiers communaux ont été réceptionnés. La commune du Haillan a indiqué qu'elle participerait à la Quinzaine de l'Egalité sans demander de financement métropolitain.

Le comité de sélection de la Métropole est composé du :

- du Vice-Président en charge de l'administration générale et ressources humaines ;
- de l'Adjoint au Maire de Bordeaux en charge de la lutte contre les discriminations et de l'organisation de la Quinzaine de l'égalité,
- du Conseiller municipal de Bordeaux, en charge des discriminations et de représentants de l'administration,
- de représentant de l'administration.

Il s'est réuni le 27 août 2020 pour instruire les dossiers et proposer un financement des projets communaux.

2 – Projets retenus et modalités de financement

Les financements ont été proposés en fonction de l'impact des projets déclinés sur l'égalité, la citoyenneté, et de la lutte contre les discriminations, de leur faisabilité (financements, partenariats, mise en réseau...), de leur originalité, de leur présentation écrite et du nombre d'habitants de la commune.

	Commune	Nom du projet	Thème	Public cible	Montant accordé
1	Ambarès-et-Lagrave	Nos écrans et nous	Egalité, lutte contre les discriminations, citoyenneté	Tout public, avec un travail spécifique sur le jeune public et les seniors particulièrement concernés par les questions d'accès	2 500,00 €
2	Artigues	La jeunesse contre les discriminations : la culture en sons et images	Egalité, lutte contre les discriminations, diversité culturelle	Tout public, avec une attention particulière pour les adolescents	500,00 €
3	Bassens	Faites Egalité	Egalité, lutte contre les discriminations	Tout public, dont les scolaires	1 800,00 €
4	Bordeaux	Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté	Egalité, lutte contre les discriminations, diversité culturelle, citoyenneté	Tout public	7 650,00 €
5	Bruges	Egalité filles/garçons	Egalité, lutte contre les discriminations	Tout public, dont les scolaires	600,00 €
6	Cenon	Les ondes de l'égalité	Egalité, lutte contre les discriminations, diversité culturelle, citoyenneté	Tout public	3 000,00 €
7	Eysines	Vies d'Eysines, Vues d'Esinais (titre provisoire)	Diversité culturelle, citoyenneté	Tout public	2 250,00 €
8	Le Bouscat	Création d'un Conseil local pour la diversité, l'égalité et la citoyenneté	Egalité et lutte contre les discriminations, diversité culturelle, citoyenneté	Tout public	3 000,00 €
		Du pas pareil au même	Egalité et lutte contre les discriminations	Elèves des écoles élémentaires	
		Planche de vie	Egalité et lutte contre les	Tout public	

			discriminations		
		Stop au harcèlement !	Egalité et lutte contre les discriminations	Jeunes scolarisés en classe de 6e et enfants des accueils de loisirs (10-12 ans)	
9	Le Haillan	<i>pas de demande de financement métropolitain</i>			
10	Lormont	Semaine de la citoyenneté	Egalité, lutte contre les discriminations, diversité culturelle, citoyenneté	Tout public	3 000,00 €
11	Martignas	La Quinzaine de l'égalité, la diversité et la citoyenneté à Martignas-sur-Jalle	Egalité et lutte contre les discriminations, diversité culturelle, citoyenneté	Tout public	2 200,00 €
12	Mérignac	La cité ensemble : L'alimentation, une étiquette qui colle à la peau	Discriminations (alimentation, santé), grossophobie, inclusion des séniors, handicap	Tout public	5 500,00 €
		Corps hors norme - discrimination grossophobie/maigrophobie			
		Bal sur mesure			
		Le musée Solid'Air			
13	Pessac	Jeu de rôle philosophique	Egalité, lutte contre les discriminations, diversité culturelle, citoyenneté	Tout public	5 000,00 €
		Lectures nomades			
		Pied main bouche			
		Divercités			
		Quarti'égalité			
		Ateliers Glisse adaptée et XCMX			
		Mix Arts et culture expérience			
		30 minutes pour s'initier aux arts oratoires			
		De la culture à la Culture			
		Sortir du placard			
Temps fort du réseau pessacais					
14	Talence	Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté	Egalité, lutte contre les discriminations, diversité culturelle, citoyenneté	Tout public	3 000,00 €

Le montant de 40.000 euros est inscrit au budget primitif de l'exercice 2020.

La subvention sera versée aux communes forfaitairement en une seule fois.

Les communes lauréates s'engagent à présenter un bilan des actions dans un délais d'un mois après la réalisation de leurs projets (nombre de participants notamment).

En raison du contexte sanitaire, les communes devront s'assurer que les évènements se dérouleront selon les consignes de sécurité et d'hygiène nationales.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le plan métropolitain de prévention et de lutte contre les discriminations adopté le 30 novembre 2018,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT la proposition du comité de sélection, réuni le 27 août 2020, d'apporter un soutien financier aux projets présentés ci-dessus,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer aux communes sélectionnées l'aide proposée par le comité de sélection métropolitain de l'appel à projets relatif à la Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté.

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante au budget principal de l'exercice en cours, budget 011, chapitre 65, article 657341, fonction 020.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2020

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 30 SEPTEMBRE 2020</p> <p>PUBLIÉ LE : 30 SEPTEMBRE 2020</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Jean-François EGRON</p>
---	---